

## Fortes chaleurs et canicule : recensement des personnes à risque isolées

En ces périodes de fortes chaleurs et épisodes de canicule, **les personnes âgées ou en situation de handicap, isolées**, qui le souhaitent, peuvent se signaler auprès du Centre Communal d'Action Sociale de Pontarlier, pour **bénéficier de l'intervention des services sanitaires et sociaux**.

### Personnes fragiles, faites-vous connaître

Afin de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires, le Centre Communal d'Action Sociale de Pontarlier recense sur un registre nominatif les personnes âgées ou en situation de handicap qui en font la demande.

Ce registre a pour but de faciliter l'intervention des services sanitaires et sociaux auprès des personnes fragiles.

### Soyez vigilants, relayez ce message autour de vous !

Si vous connaissez des personnes âgées ou handicapées, isolées, habitant Pontarlier et qui se trouvent peut-être dans une situation d'inconfort, voire en danger, vous pouvez transmettre, avec leur accord, leurs coordonnées (nom, prénom, date de naissance, adresse précise, n° tél.) au **Centre Communal d'Action Sociale de Pontarlier, 6 rue des Capucins – tél. 03.81.46.51.36**.



Elles pourront être visitées en cas de besoin. Leurs coordonnées seront susceptibles d'être communiquées au Préfet dans le cadre du plan « canicule » niveau 4 pour la mise en œuvre de mesures spécifiques.

▶ **Retrouvez également page suivante, les bons réflexes à adopter en période de canicule**

### Pour rappel

La loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées prévoit la mise en place d'un dispositif de veille et d'alerte notamment lors d'un éventuel épisode caniculaire.

Elle institue dans chaque département un plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels.

Ce plan mis en œuvre sous l'autorité du Préfet prend en compte la situation des personnes les plus vulnérables du fait de leur isolement.

### Contacts presse - Ville de Pontarlier :

• Centre Communal d'Action Sociale

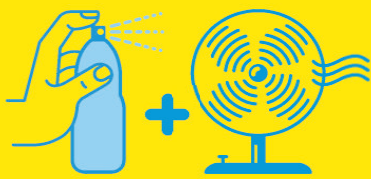
Françoise BOURLIAUD - Tél. : 03.81.46.94.48

Courriel : f.bourliaud@ville-pontarlier.com



# CANICULE, FORTES CHALEURS

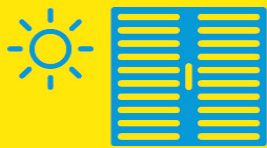
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps  
et se ventiler



Manger en  
quantité suffisante



Maintenir sa maison  
au frais : fermer  
les volets le jour



Ne pas boire  
d'alcool



Donner et prendre  
des nouvelles  
de ses proches



Éviter les efforts  
physiques



## BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)  
[www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

